

Le Puy-St-Martinois

Numéro 61

février 2012

Sommaire

- 1 : Edito du Maire
- 2 : Actualité municipale
- 6 : Culture
- 8 : Sport
- 11 : Jeunesse et festivités
- 12 : Social
- 15 : Histoire et patrimoine

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
26450
Tél : 04.75.90.16.70

Comité de rédaction
-Véronique Zucchiatti
-Jean-Luc Doby
-Roger Beaudouin
-Marie Thérèse Mayoud
-Nicolas Leseigneur
(rédacteur)



Photo Rose Rostaing

Edito du Maire

Nous avons mis de grands espoirs sur 2011 :

Année décisive pour l'intercommunalité : M. le Préfet a préparé le nouveau périmètre des communautés de communes : il s'agissait d'améliorer la cohérence spatiale, de rechercher une meilleure pertinence des découpages en prenant en compte les bassins de vie. Vaste programme ! en Drôme, la proposition du préfet a été légèrement modifiée, puis votée par la commission d'élus choisis à cet effet (CDCI - commission départementale de coopération intercommunale) ; La presse nationale, écrite et orale a, tout au long de l'année, commenté le manque de concertation entre le gouvernement et les élus ; il est tout aussi regrettable au niveau départemental que la décision de vos élus de rejoindre la communauté de communes du Pays de Marsanne et SESAME Montélimar ait été rejetée ! Méconnaissance géographique ? J'en doute.

Incident de parcours pour la rénovation de la toiture de l'école retardée par le choix des cabinets d'étude et le délai très court d'intervention pour les entreprises : nous espérons être prêts pour juin 2012.

Les plaques des rues et chemins ainsi que les numéros des habitations sont commandés : le succès (un peu forcé par la Poste !) est tel dans le département que les fournisseurs

ont du mal à respecter les délais de livraison. Espérons qu'au printemps, nous assisterons à la « plantation » des premiers poteaux (avec panneau). Et pour rattraper le retard et mener l'affaire rondement, je reprends au passage l'idée de Dominique Bourrel : Pourquoi pas une journée citoyenne «Nomination / Numérotation » au calendrier de 2012.

Et puis surprise, bonne surprise !
La cerise sur le gâteau !

Ce n'était pas prévu pour 2011 ! Votre conseil municipal lors de ses dernières séances 2011 était à nouveau au complet et peut travailler désormais dans de meilleures conditions. Je remercie tous ses membres. Parmi les nouveaux élus, Marie Ange MARY a rejoint l'équipe d'Irène MAURIN en charge de l'école et du social, les messieurs sont également membres d'associations (Anthony CELERIEN au Comité des fêtes, Jean Luc DOBY et Roger BEAUDOUIN au Club de la St Martin –section Voyages pour l'un, Boules pour l'autre, Alexandre COSTANTINI cumule Syndicat d'initiative, Archives et Patrimoine, Eté de la St Martin et Chasse (j'espère ne pas en avoir oublié !) Le partage d'informations s'en trouve facilité ... et nos élus retraités n'ont plus le temps de s'ennuyer, chacun a pris en charge des dossiers ... qui étaient restés quelque peu en attente ! Quant à Anthony, encore « très jeune actif ! », il écoute, donne son avis et répond aux questions techniques quand elles se posent et elles sont de plus en plus nombreuses.

Merci donc à tous pour leur engagement ! Et place à 2012 qui dit-on sera une année ...

... difficile ? Pour nous ça ne peut guère être pire, et nous nous sommes entraînés en 2011 ! ...

... décisive ? Je le crois volontiers ! Et nous devons y participer !

Carnet

Naissances :

Marius BOREL, né le 05 Octobre 2011, Quartier Saint Maurice.

Nouveaux arrivants :

M. et Mme HULIN,
Lotissement Chantemerle.

M. VIER et Mme BLERY et leurs enfants, 8 rue du 11 novembre.

Mme ESMIEU Nicole,
Résidence Les Lavandières.

M. BARNIER et Mme DUBOIS, Quartier Chauve.

Mme AGAY Isabelle, Quartier Chacuze.

Mme JOUBIER Emmanuelle,
rue des Redis.

M. DELMAS Michel, route du 8 mai 1945.

M. et Mme MARCEL et leurs enfants, Le Clos du Parc.

M. CLEARC'H et Mme AGNEL, Le Clos du Parc.

Bienvenue aux nouveaux conseillers



Jean-Luc Doby



Roger Beaudouin



Marie-Ange Mary



Anthony Célérien



Alexandre Constantini

Actualité municipale

PUY-SAINT-MARTIN est-il condamné à devenir le village gaulois de la CCVD ?

La CCVD

36 communes sont regroupées en bassins

Ambonil
Cliousclat
Livron
Loriol
Mirmande

Allex
Autichamp
Chabrillan
Divajeu
Eurre
Grâne
La Répara-Auriples
Montoison
Roche sur Grâne
Vaunaveys la Rochette

Beaufort sur Gervanne
Cobonne
Eygluy-Escoulin
Gigors et Lozeron
Montclar sur Gervanne
Omlèze
Plan de Baix
Suze

Bezaudun sur Bine
Bourdeaux
Bouvières
Crupies
Félines sur Rimandoule
Francillon sur Roubion
Les Tonils
Mornans
Poët-Célar
Puy Saint Martin
Saoû
Soyans
Truinass

Vous avez sans doute entendu parler de la nouvelle loi concernant la réforme des collectivités territoriales adoptée en février 2010. Celle-ci a pour conséquence un redécoupage des communautés de communes et des communautés d'agglomération. Le nouveau schéma de coopération intercommunale, consultable sur le site de la préfecture de la Drôme a acté le rattachement de Puy-Saint-Martin à la CCVD alors que le souhait de ses élus et de ses habitants était de rejoindre la SESAME.

En effet, le conseil municipal de Puy Saint Martin a voté le rattachement du village à la communauté de commune du Pays de Marsanne (CCPM) qui sera elle-même rattachée à la communauté d'agglomération de Montélimar (SESAME). Malgré tout et nous voulons le croire, ce rapprochement peut être encore discuté à l'heure actuelle. Le conseil, compte-tenu de la procédure à suivre, s'efforce de convaincre les différentes instances. Il nous a semblé important de vous informer sur les raisons qui nous ont amenés à entreprendre ce projet.

En premier lieu voici un extrait du schéma préfectoral de coopération intercommunale concernant la SESAME.

“La fusion de la communauté d'agglomération de Montélimar et de la CCPM avec adjonction de Manas permettra de constituer un ensemble géographiquement tout à fait cohérent dont la ville de Montélimar est le centre de gravité.

En effet, l'unité de relief de ce territoire, contitué d'une plaine dite des “Andrans”, limitée par des massifs qui s'ouvre sur la vallée du Rhône, l'appartenance aux bassins versants du Roubion et du Jabron, constituent des caractéristiques communes qui contribuent à la cohérence géographique de l'ensemble ...

Cet ensemble constitue un espace équilibré et homogène, il permet une déclinaison efficace des

politiques publiques ainsi que l'émergence d'un véritable projet de territoire répondant aux enjeux partagés de l'agglomération et de la partie est du territoire qui, en étant rurale, demeure sous influence urbaine.”

La Sésame

15 communes sont regroupées au sein de cette communauté.

Allan
Ancône
Châteauneuf-du-Rhône
Espeluche
La Bâtie-Rolland
La Coucourde
La Touche
Les Turrettes
Montboucher-sur-Jabron
Montélimar
Portes-en-Valdaine
Puygiron
Rochefort-en-Valdaine
Saulce-Sur-Rhône
Savasse

A cette communauté viendra se joindre la CCPM qui compte à ce jour 10 communes

Sauzet
Saint-Marcel-lès-Sauzet
Marsanne
Cléon-d'Andran
Saint-Gervais-sur-Roubion
La Laupie
Charols
Roynac
Bonlieu-sur-Roubion
Condillac

La commune de Manas viendra également rejoindre la CCPM.

Et Puy-Saint-Martin ???

Actualité municipale



S'il est évident que le bassin de vie de Puy Saint Martin est naturellement orienté vers la plaine de la Valdaine et Montélimar, plutôt que vers le Haut Roubion ou la basse vallée de la Drôme, d'autres raisons objectives motivent ce choix. Nous nous permettons d'ailleurs de vous rappeler (comme mentionné dans le descriptif des 2 communautés à la fin de ce document) que Crest ne fait pas et ne fera pas partie de la CCVD.

Les affaires scolaires. Le regroupement pédagogique avec Roynac, le collège de Cléon d'Andran et son gymnase, les lycées de Montélimar, le secteur scolaire de l'inspection académique. Le RPI entre Puy-Saint-Martin et Roynac ne résistera peut-être pas à ce redécoupage.

Les Transports collectifs vers Montélimar, le ramassage scolaire, la gare de Montélimar.

Les infrastructures. L'eau potable : le syndicat du bas Roubion, la déchetterie de la Laupie (plutôt que celles de Bourdeaux ou d'Eurre), l'accès aux autoroutes, les infrastructures sportives (piscine, ...), l'accueil petite enfance de Cléon d'Andran. L'assainissement (Il pourrait être intéressant d'envisager de mutualiser une station d'épuration avec les communes voisines à savoir Cléon et Roynac).

Le Bassin inférieur du Roubion. Comme Puy, la CCPM fait confiance au SIBR et ne veut pas s'occuper des rivières alors que les communes du Haut Roubion veulent confier la gestion des rivières à la CCVD qui a un service de 13 personnes.

Les services publics. le service incendie et de secours de Cléon d'Andran, l'hôpital de Montélimar

Les relations culturelles et touristiques. Du fait de sa localisation c'est la Drôme provençale et non la vallée de la Drôme qui représente le mieux nos atouts touristiques. Les fêtes organisées par la CCVD ne concernent pas Puy Saint Martin. La compétence culturelle de la Sésame (conservatoire, espace Petrucciani, médiathèque) permettrait de nous faire bénéficier d'infrastructures performantes.

Les relations économiques. le bassin de chalandise du commerce se tourne de plus en plus vers Montélimar.

Le bassin d'emploi s'oriente principalement vers la vallée du Rhône (Montélimar, Pierrelatte, L'INSEE a d'ailleurs redécoupé les zones d'emploi en 2010-2011, faisant passer Puy-Saint-Martin de la zone de Crest-Die à celle de Montélimar) et les sujets suivants seront traités avec plus de cohérence s'ils sont abordés dans le cadre de ce bassin de vie : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Transports, Sports, Financement d'équipements d'intérêt communautaire.

Actualité municipale

Veillez trouver ci-après le courrier de la CCVD visant à organiser la collecte des encombrants sur la commune.

----- Original Message -----

From: Marie Thizy

To: mairie.puy_st.martin@wanadoo.fr

Cc: [Maryline Cornubert](mailto:Maryline.Cornubert) ; [Magalie Vieux Melchior](mailto:Magalie.Vieux.Melchior) ; [Gilles Amadio](mailto:Gilles.Amadio) ; [Jean-Paul Liotard](mailto:Jean-Paul.Liotard) ; [Lothar Wiese](mailto:Lothar.Wiese) ; [robert arnaud <roberarnaud@wanadoo.fr>](mailto:robert.arnaud@wanadoo.fr) (roberarnaud@wanadoo.fr) ; [Florence Boileau](mailto:Florence.Boileau)

Sent: Friday, January 13, 2012 4:09 PM

Subject: Déchetterie mobile

Madame le Maire,

Je vous souhaite tout d'abord, une excellente année 2012 !

Suite aux trois premières expériences de mise à disposition de bennes ferraille et encombrants à destination des habitants de Puy St Martin et dans la mesure ou la convention avec la déchetterie de La Laupie n'est pas reconduite, nous vous proposons de poursuivre cette démarche de la façon suivante :

- Mise à disposition d'une benne compartimentée les derniers vendredi de chaque mois
- Horaire proposé : 13h00-17h00
- Collecte d'un plus grand nombre de déchets restant encore à affiner. Mais pour commencer nous sommes en capacité d'accepter les déchets suivants : encombrants, ferraille, gros cartons et déchets d'équipements électriques et électroniques
- Dates proposées pour le premier semestre : 27/01 – 24/02 – 30/03 – 27/04 – 25/05 – 29/06
- Lieu restant à définir : champ de mars comme actuellement ou proposition de se déplacer à proximité du stade, ce qui permettrait aux habitants de déposer également leur tri sélectif, les gros cartons et leurs ordures ménagères.

Dans l'attente de votre retour sur cette proposition, je vous prie d'agréer, Mme le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Marie THIZY

Responsable d'exploitation

Service "gestion des déchets"

Communauté de communes du Val de Drôme

Rue Henri Barbusse - BP 331 - 26402 CREST Cedex

Tél : 04 75 25 43 82 - Fax : 04 75 25 44 96

Courriel : mthizy@val-de-drome.com

Site : www.valdedrome.com

Recensement de la population

1er janv 2012 population municipale : 840

(833 en janv 2010, 820 en janv 2009)

1er janv 2012 population comptée à part : 27

(23 en 2010, 22 en 2009)

population municipale : personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté (sic), les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

population comptée à part : comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (mineure qui fait ses études sur la commune, par ex.)

Taxe assainissement

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs assainissement qui passeront de 0,72 euro par m3 consommé à 1 euro d'une part et de 31 euros par an de part fixe à 50 euros d'autre part. Cette augmentation permettra de financer un emprunt pour réaliser une des 3 tranches de travaux jugés nécessaires par le SIEBR :

- Station d'épuration – liaison Route de Roynac + séparatif rue du 11 novembre* 130 K€

- Place de la Poste – Départ de la montée de Chanteperrix 145 K€

- Rue des Redis sur toute sa nouvelle longueur 175 K€

(estimation effectuée par le SIEBR)

Permanences Trésorerie à Puy

Les jeudis : 6 février, 12 avril, 10 mai, 24 mai.

Conciliateur de justice

LALANNE Didier au 06 64 90 70 28 mail : alanneconciliateur@free.fr.

Culture

Aux côtés du Cocorin, le TISM participera au 16e RTA



"Un charmant tableau de famille" (à Crest)

En rappelant que Lo Cocorin de la Pinha organisera les 2° rencontres occitanes à Puy, le 11 mars, comme on a pu le lire dans le PSM d'octobre 2011, le Théâtre Intercommunal Saint Martin prépare les Rencontres de Théâtre Amateur des 31 mars et 1er avril à Crest ainsi que sa nouvelle saison. C'est justement à Crest à la maison de retraite Saint Anne qu'il a offert bénévolement sa dernière prestation en novembre dernier avec les fameux «début d'Angélique» et «A ! : La famille» qui avait été présenté pour les 15° RTA à Montoisson.

Cette petite matinée théâtrale a été très appréciée des résidents, plusieurs souhaitent vivement que «le théâtre revienne bientôt».

C'est une adaptation sous le titre «UNE GRANDE PREMIERE» d'une comédie très originale de Jérôme Dubois qui a été choisie pour ces 16° rencontres, mise en scène par Maurice Chalamel et qui sera donnée au cours de la saison avec un programme plus complet : Les répétitions vont se poursuivre en principe le mardi soir, l'assemblée générale du TISM suivra celle du Cocorin le 24 janvier avec, bien sûr, la galette des Rois. D'autres réunions préparatoires auront encore lieu à Crest.

Le TISM qui est heureux de retrouver son metteur en scène et d'accueillir deux nouvelles recrues : Véronique Bigo et Cindy Duguys, remercie la municipalité pour la mise à disposition des locaux et les subventions accordées et espère avoir de nombreux Puy saint Martinois parmi ses spectateurs à Crest et ailleurs.

Bibliothèque communale de Puy Saint Martin

Au bout d'un an de travail acharné par les bibliothécaires, le nouveau fonctionnement de prêt informatique est en place !

A toutes, un grand merci pour avoir permis la réussite de ce projet.

Il aura fallu :

-effectuer un savant désherbage : tri de livres très usagés, abîmés, obsolètes, livres qui n'avaient jamais vu un seul lecteur, périodiques en trop grand nombre et dont les informations étaient périmées,

-et, dans notre trop petite bibliothèque, faire de la place sur nos étagères pour les nouvelles acquisitions.

-3 jours de formation sur le logiciel spécifique au prêt – 2 en février, 1 en juin – et beaucoup de mises en pratique pour que les 3 bibliothécaires et Patricia puissent retransmettre les informations nécessaires à leurs 12 collègues.

C'est environ 2 700 ouvrages – livres et revues – qui ont été remis ou mis en ordre de lecture : catalogage (notice, exemplaire, données de l'ouvrage) - étiquetage – équipement (renfort et couverture), classement et présentation.

Culture

Parmi les 200 adhérents - adultes et enfants - beaucoup bénéficient déjà de leur carte de lecteur. Pour ceux qui ne l'ont pas encore, merci de passer rapidement à la bibliothèque afin que nous puissions reléguer aux oubliettes l'ancien système. Nous pourrions ainsi gagner un temps précieux au service des lecteurs.

Nous remercions vivement :

- Le Conseil Général pour sa participation financière au projet, les équipes des formateurs des Médiathèques de Valence et de Crest,
- Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal pour nous avoir aidé à réaliser cette modernisation,
- Tous les lecteurs qui nous sont restés fidèles et ont supporté les petits désagréments occasionnés par ce nouveau fonctionnement.

Pour marquer cet événement, nous souhaitons vous accueillir à la bibliothèque, l'une des plus anciennes institutions publiques du village, à laquelle les Puy saint martinois sont très attachés :

le SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2012

pour une Journée Portes Ouvertes. Toutes les informations utiles vous seront communiquées par : voie de presse, affichage, courriel et le bouche à ... oreille.

Animations 1er semestre 2012

BB Lecteurs

Enfants de 0 à 3 ans - à 10h45 à la bibliothèque. Lecture/Animation assurée par les bibliothécaires les Jeudis : 12 et 26 janvier / 9 février / 8 et 22 mars (tapis de lecture : "dans un jardin") 26 avril / 10 et 24 mai

Heure du conte

Animée par une conteuse avec le concours des bibliothécaires. A la bibliothèque : Jeudi 8 Mars 2012 à 13h.30 pour les classes de CP et GS maternelle. A l'école : Vendredi 9 Mars 2012 à 15h. pour les classes de MS et PS maternelles. Pour le 2ème trimestre 2012, les dates sont à fixer.

Pour les enfants

A partir du 31 janvier 2012, sur le thème : les animaux qui peuplent le conte « Alice au pays des merveilles » de Lewis Carroll la bibliothèque propose une exposition de livres et d'albums, la fourniture gratuite de matériel et de déguisement et le mercredi 8 février de 9h à 12h une animation déguisements, lectures, maquillage et jeux autour d'Alice.

Racontage à nos aînés

A 11h au CLSH par Guillemette et Charlette, les mercredis 11 janvier, 8 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin.

Théâtre

Comédie Itinérante. A noter sur vos agendas : les techniciens et comédiens seront présents au village dès le lundi 20 février 2012 pour adapter en Comédie Itinérante la pièce jouée à Valence pendant la saison 2010/2011 : *Menschel et Romanska de Hanokh Levin, mise en scène Olivier Balazuc, qui sera présentée le Jeudi 23 Février 2012 à 20h à la salle des fêtes.

*Par Le Boudu, mise en scène et interprétation Bonaventure Gacon, jeudi 12 Avril 2012 à 20h. à la salle des fêtes. Réservation souhaitable au 04 75 90 16 70 / 04 75 90 28 08 / 04 75 90 42 10 Tarif : 12€/ tarif réduit 8€/ tarif QF 9€ ou 5€

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 22 MARS 2012 à 18 Heures à l'Espace Clément.

Merci à tous d'y participer, le bilan complet de l'année 2011 vous sera présenté ainsi que nos orientations.

Sport

Marche des crêtes à Puy Saint Martin



Le dimanche 4 mars aura lieu la traditionnelle « Marche des Crêtes » organisée par le Syndicat d'Initiative de Puy-Saint-Martin.

Si comme l'an passé le temps est clément, ce sera une très belle journée pour une marche familiale, amicale ou a deux avec des parcours pour tous de 5, 15 et 23 km. On peut y passer 2 heures ou toute la journée en emmenant son casse-croûte. Il y a 2 stands de

ravitaillement sur le parcours compris dans le prix de l'inscription : 7 € (gratuit jusqu'à 12 ans). Soupe de légumes faite maison avec saucisse au retour.

Les inscriptions sur place se font de 8 à 14 h à la salle des fêtes (à côté de la Mairie) celles-ci permettent de démarrer à convenance. Pour le parcours de 23 km départ recommandé : midi maxi.

Pour les personnes souhaitant participer comme bénévoles à cette organisation, contacter la présidente Michèle Chery ou Patricia Plumel à la poste tous les matins sauf le mercredi.

Tél. le matin : 04 75 46 04 73 ou 04.75.90.43.70 – puySaintmartinsi@orange.fr

Michèle CHERY Présidente du S.I.

Le Football-Club de la Valdaine (FCV)

Mais quelle est donc cette association ?

Un club fermé pour initiés ?

Un gouffre pour les finances communales ?



Ces interrogations entendues régulièrement, et notamment lors des réunions publiques municipales, nous incitent à essayer de vous présenter notre club et ses activités qui, vous le verrez, n'ont rien d'une association de malfaiteurs !

Le Football-Club de La Valdaine est né il y a un peu plus de 20 ans de la fusion de l'Etoile Sportive Cléonnaise (Cléon - Charols) et du Football-Club de Puy-Saint-Martin.

C'est une belle expérience d'intercommunalité qu'on peut dire réussie puisque personne aujourd'hui ne conteste la répartition des activités entre les 3 villages, même si les matches de l'équipe première ont tous lieu à Puy-Saint-Martin.

Sport

En effet, grâce à l'accueil sur le stade de Puy du concert de la Star Académie en 2003 d'une part, et à des recettes conséquentes de sponsoring d'autre part, le club a pu aider la commune de Puy à financer l'aménagement du stade et ses vestiaires (Pour un coût total de 600.000 €, le reste à charge pour la commune a été de l'ordre de 10.000 €). Nous sommes fiers de pouvoir disposer de tels équipements communaux, et d'y accueillir lors des matches les équipes de Drôme-Ardèche. Ce stade, comme ceux de Charols et Cléon, est entretenu par les agents municipaux.

Le FCV est affilié à la Fédération Française de Football, et a engagé cette saison 11 équipes dans les différentes compétitions organisées par le Comité Drôme-Ardèche de Football : Seniors 1 et 2, Vétérans, Féminines, Moins de 17 ans, Moins de 15 ans, Moins de 13 ans, Moins de 11 ans A et B, Débutants (moins de 9 ans), Pré-débutants (moins de 7 ans).

L'encadrement des joueurs est assuré par un entraîneur diplômé et un éducateur lui aussi diplômé pour les jeunes. Trois arbitres officiels représentent le club, comme nous l'impose le Comité Drôme-Ardèche.

Le nombre de licenciés oscille entre 180 et 200. Près de la moitié ont moins de 17 ans, dont une quarantaine de pré-débutants et débutants. 65 % des licenciés habitent Charols, Cléon ou Puy-Saint-Martin. Les autres viennent pour l'essentiel (20 %) des communes voisines : Marsanne, Roynac, Pont de Barret, Saou, Soyans, Manas.

Le bureau est composé de Philippe NOYER (Président), Gilles COSTE (Vice-Président), Marie-Laure LYVER (Secrétaire), Michel GILES (Trésorier), Michèle CORNILLE (Trésorière-adjointe). Il assure, aidé par une quinzaine de bénévoles, l'ensemble des tâches nécessaires au fonctionnement du club, soit plusieurs milliers d'heures de bénévolat : secrétariat en lien avec le Comité Drôme-Ardèche, gestion d'un budget de près de 50.000 Euros, organisation d'une dizaine de rencontres hebdomadaires, d'une douzaine de séances d'entraînement chaque semaine, gestion des équipements des 3 villages, organisation de manifestations (lotos, tournoi de sixte, tournoi des jeunes, calendrier publicitaire, ...).

Il est vrai que le club de foot représente une charge pour la commune de Puy, comme pour ses voisines. Mais nous pensons que ce coût n'est pas exorbitant eu égard aux services apportés par l'association en matière d'occupation, de formation et d'éducation des jeunes. Nous remercions d'ailleurs les municipalités successives de l'avoir bien compris.

Car en effet, ce qui nous préoccupe le plus aujourd'hui, c'est la formation et l'encadrement de ces jeunes, en particulier des débutants : leur enseigner les bases du football, mais aussi les contraintes du sport collectif, de la solidarité, associer et informer les parents. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin d'un minimum de professionnalisme, et nous ne pouvons plus compter sur le simple bénévolat.

Le bureau du FCV vous souhaite une excellente année 2012.

Sport

Cyclo Club Puy Saint Martinois / Tontons Déraillleurs

Grande nouvelle dans la vallée du Roubion : la section VTT du Cyclo Club Puy Saint Martinois et les Tontons Déraillleurs (club VTT basé à Saou) ont décidé de s'associer afin de proposer aux vététistes jeunes et adultes, qui n'ont plus envie de rouler seul ou qui ont simplement envie de se mettre au vélo, des sorties en groupe.

Tous ceux qui ont un vélo, et qui souhaitent pratiquer cette activité de manière ludique, sans prise de tête, sont conviés à nous rejoindre.

Tous les adultes, qui souhaitent découvrir de nouveaux sentiers, que ce soit dans la Forêt de Saou, patrimoine départemental remarquable, ou dans les montagnes aux alentours (la Pigne, Eson, Sainte Euphémie et tant d'autres), et qui ont envie de partager un moment de convivialité, sont invités à prendre contact soit avec Laurent (à Saou) ou avec Guillaume (à Puy St Martin). Nous vous proposerons de nous rejoindre lors de l'une de nos sorties ; nous proposerons des sorties pour tout niveau, s'adaptant à votre rythme, vos envies, votre endurance physique ; il y en aura pour tous les goûts !

Tout ce que nous vous demandons d'emporter, en plus d'un casque et d'un vélo, c'est votre bonne humeur.

Le samedi 4 février verra l'ouverture de l'école cyclo VTT (toujours tenue par Philippe Delauzun) ; c'est une journée ouverte à toutes et à tous, y compris les adultes intéressés par le VTT.

Voici un calendrier, sachant que les vététistes de nos deux Clubs roulent quasiment tous les week-ends, et que nous sommes à même de vous accueillir pour vous faire découvrir nos sentiers.

Date	Objet de la manifestation	Lieu de départ
Samedi 4 février	Ouverture école VTT	Puy – 13h45
Samedi 25 février	Ecole VTT	Puy – 13h45
Samedi 10 mars	Ecole VTT	
Dimanche 18 mars	Concentration des clubs FFCT drômois	La Garde Adhémar
Samedi 24 mars	Ecole VTT	
Samedi 31 mars	Ecole VTT	
Samedi 14 avril	Ecole VTT	
Samedi 21 avril	Ecole VTT	
Dimanche 29 avril	Balcons de la Valdaine (route)	Puy St Martin
Samedi 5 mai	Rando VTT de la Roanne	Crest (26)
Samedi 12 mai	Ecole VTT	
Samedi 26 mai / dimanche 27 mai	Valslopett	Aubenas (07)
Samedi 2 juin	Ecole VTT	
Dimanche 17 juin	Roc de Saou	Saou
Samedi 23 juin	Ecole VTT	

Contacts

Ecole VTT :

Philippe (Cléon
d'Andran), au
06.27.71.01.77

Sorties VTT :

Guillaume (Puy St
Martin), au
06.79.36.29.80

Laurent (Saou), au
06.25.84.46.58

Jeunesse et festivités

Appel aux bonnes volontés

Depuis la rentrée scolaire de Septembre 2011, l'Amicale n'est plus qu'un service de cantine et de garde périscolaire. Le centre de loisirs est fermé faute de financement extérieur. Beaucoup de personnes se sont montrées désolées de cette perte en insistant sur les découvertes et le plaisir que cela apportait aux enfants du village.

Aujourd'hui, nous aimerions que cela ne soit pas totalement vrai ! Ce que nous ne pouvons plus apporter par les sorties culturelles ou de nature, nous souhaiterions l'apporter par des relations intergénérationnelles. Toute personne ayant un peu de temps et l'envie de partager des moments avec des enfants de tous âges, peut proposer son temps, son aide et ses compétences.

La priorité de l'équipe est évidemment l'accompagnement aux devoirs, mais si vous venez pour lire des histoires à 2 ou 3 enfants, organiser un jeu de société, proposer un atelier (découpage, bricolage ou jardinage...) ou un jeu extérieur (foot ou autre) ; cela libérera Emma et Graziella pour s'en occuper.

Vous pouvez donc passer à l'Amicale et proposer votre aide ; même une fois pour essayer, vous serez toujours les bienvenus quelque soit votre âge (de 19 à 99 ans...). L'équipe de l'Amicale peut vous recevoir pour en discuter le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 9h et de 17h à 18h30.

Aucun besoin de régularité ou d'engagement, seule la qualité affective du moment compte ! Aller à la rencontre de leurs aînés est l'un des cadeaux que nous pouvons encore leur offrir sans financement. Merci d'avance.

Les horaires d'accueil des enfants

-Lundi
-Mardi
-Jeudi
-Vendredi

7 h 30 à 8 h 35
11 h 45 à 13 h 15
16 h 15 à 18 h 45

CRÊPES PARTY À L'AMICALE LAÏQUE

Dimanche 5 février
À partir de 15 h 30

Les bénéfices de cet après-midi serviront pour l'achat de petits matériels de cuisine comme des plaques pour faire des pizzas maison, des bols pour la soupe, un découpe légumes, ...

Du renouveau au comité des fêtes !

Ce samedi 14 janvier, une assemblée du comité des fêtes s'est tenue à la salle des fêtes de Puy saint Martin. Son but était de recruter des nouveaux membres bénévoles pour que les festivités de l'été continuent. Cette réunion a porté ses fruits car 8 Puy saint martinais ont accepté de continuer l'aventure du comité des fêtes au côté des 8 membres déjà présents.

Cela nous permet de survivre mais nous avons toujours besoin de bénévoles pour nous aider avant, pendant et après les manifestations. Il est important de comprendre que plus on est nombreux, plus il est facile d'organiser de belles manifestations dans la bonne ambiance qui a toujours accompagné notre comité des fêtes.

Si vous avez envie de nous rejoindre vous pouvez nous contacter soit par mail : comitedesfetes.psm@gmail.com soit par téléphone au 06 73 21 67 75 (Noyer Justine) Bonne année à tous !!!

L'équipe du comité des fêtes

Social

Le CCAS vous souhaite la bonne année

C'est une nouvelle année qui commence et qui donne l'occasion aux uns et aux autres de se souhaiter de bons vœux. Les membres du CCAS se joignent à moi pour en faire de même. Que cette nouvelle année qui s'annonce plutôt morose, soit malgré tout une année de solidarité et de liens où ceux qui souffrent verront leur difficulté d'une autre façon grâce aux autres.

Car nous avons besoin des autres et de lien. Chaque être humain a cette nécessité de tisser des liens. Sans cela la mort psychique est assurée.

Emile DURKHEIM, sociologue exprimait cette idée autrement, de manière plus scientifique. Il estimait que l'intégration sociale est forte lorsque la vie collective est intense, c'est-à-dire, lorsqu'elle donne lieu à des échanges d'idées et de sentiments entre les individus. Dans les sociétés traditionnelles, la conscience commune est forte et la solidarité s'exprime spontanément, on pourrait dire mécaniquement. Emile DURKHEIM appelle cela la («solidarité mécanique») car les individus sont semblables les uns aux autres, ils partagent les mêmes croyances et les mêmes valeurs soit une forte « conscience collective ». Une société à solidarité mécanique ne connaît ni la spécialisation des tâches, ni celle des individus.

Dans les sociétés modernes comme la nôtre, la conscience collective occupe une place de plus en plus réduite. La solidarité résulte de la différenciation des tâches et des individus ; ils sont liés les uns aux autres parce qu'ils exercent des fonctions complémentaires à l'intérieur de la société.

Monsieur DURKHEIM nomme ce fait les « solidarités organiques ». (On peut faire une comparaison avec les organes de l'être vivant, tous différents mais indispensables au fonctionnement du corps). L'existence de sous-groupes spécialisés à l'intérieur du groupe social ouvre ainsi la possibilité d'une autonomie individuelle. La spécialisation impose aux individus de se particulariser, ce qui veut dire qu'ils ne partagent plus nécessairement les mêmes croyances. Ainsi l'individualisme se développe car la place accordée à l'autonomie individuelle est grande et les rapports de l'individu au groupe social passent par l'intermédiaire de groupes spécialisés.

Emile Durkheim a démontré que la société moderne ne signifie pas forcément la disparition du lien social, mais qu'elle s'ancre dans un changement de ce lien. La vigilance est donc de mise et doit permettre à toute personne préoccupée par cette question d'exercer une veille sociale afin de maintenir la qualité de ces liens.

Notre engagement au sein du CCAS de Puy Saint Martin est celui-là. Nous l'avons prouvé cette année à travers la réunion des personnes âgées de Puy Saint Martin. Le goûter nous semblait ne pas produire ce lien auquel nous tenons. L'Apéro dinatoire et le thème des photos anciennes agrémenté de chants et de musique, a permis plus de liens et d'échanges au sein du groupe des personnes âgées mais aussi au sein du groupe des personnes qui ont préparé cette rencontre.

Merci à tous

Irène Maurin

Social

L'été de la Saint Martin

L'Assemblée Générale Annuelle du Club « l'Eté de la Saint Martin » s'est tenue le jeudi 13 Octobre 2011. La Présidente Mme Huguette ROSTAING ouvre la séance, et demande une minute de silence en mémoire des adhérents disparus au cours de l'année.

Le bilan moral a été énoncé par Mme Huguette ROSTAING, Il en ressort que les différentes activités proposées tout le long de l'année, et en particulier le voyage en Hollande ont rencontré un vif succès. Le rapport financier présenté par Mme Anne Marie NOYER, est approuvé par l'assemblée. Il laisse un résultat positif. L'assemblée renouvelle sa confiance au Bureau ainsi composé :

-ROSTAING Huguette	Présidente
-GERLAND Max	Vice Président
-NOYER Anne Marie	Trésorière
-CHARRIER Jacqueline	Trésorière adjointe
-PERIGOT Jacqueline	Secrétaire
-BEAUDOUIN Rolande	Secrétaire adjointe
-BERGER Jean Claude	Commissaire aux comptes

Aux membres du Conseil d'Administration :

BENCHACHOUA Betty, CHALLANDE Madeleine, DEPIT Dirce, MAURIN Anne Marie, MICHEL Marie Louise, BERRUYER Aimé, FARGIER Louis, BON Robert, BEDIEZ Jacqueline, BELLON Anne Marie

Le Conseil d'Administration souhaite que l'ensemble des retraités actifs, jeunes et moins jeunes nous rejoignent, c'est un bon moyen de rompre la solitude et pour les nouveaux « PUY SAINT MARTINOIS » de profiter pleinement de la convivialité de notre village. N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous nous réunissons tous les jeudis à 14 heures. Les activités habituelles belote, scrabble, pétanque, suivies d'un goûter, se font salle Clément dans le parc de la Mairie.

Les activités particulières à venir sont, à partir de 14 heures.

-Dimanche 12 Février	LOTO (salle des Fêtes)
-Samedi 25 Février	Collecte Restaurant du Cœur (toute la journée)
-Jeudi 8 Mars	Concours de belotes Inter Clubs
-Jeudi 29 Mars	Anniversaires des membres nés en Janvier, Février, Mars
-Jeudi 10 Mai	Concours de pétanque Inter Clubs
-6 au 10 Juin	Voyage au Puy du Fou
-Jeudi 28 Juin	Repas de fin de saison et Anniversaires (avril, mai, juin)

Tous les jeudis : boules (quand le temps le permet); cartes, scrabble, etc.
Une sortie d'une journée est également prévue au printemps.

Le service de pharmacie à domicile est assuré en semaine par Roger ROSTAING, Max NOYER et Hubert ARNAUD.

Le Club « ETE DE LA SAINT-MARTIN »
ORGANISE UNE COLLECTE pour

**Les « RESTOS DU CŒUR »
SAMEDI 25 FEVRIER 2012 de 9 H à 18 H**

(Salle « Préfa » Parc Adèle Clément,
devant la Mairie de Puy St-Martin)

Les besoins sont :

Denrées non périssables (y compris pommes de terre, carottes, etc ...
Produits pour bébés, produits de toilette
vêtements propres et en bon état, chaussures, etc...

Tous les publics sont concernés, bébés, enfants, adultes, personnes âgées.

Vous pourrez déposer vos dons le SAMEDI 25 FEVRIER entre 9 h. et 18 h.

Les personnes non disponibles ce jour-là, pourront remettre leurs dons à la MAIRIE, la veille : Vendredi 24 février entre 8 h.30 et 12 h.30 ou de 14 h. à 16 h.

Ou contacter M. GILES au 06.10.49.12.27

Les « RESTOS DU COEUR » vous remercient d'avance pour votre générosité.

Social

Vieillir au village

L'association « vieillir au village », mise en place il y a 10 ans, a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et/ou isolées en assurant un environnement de veille solidaire entre les générations et en leur apportant des aides diverses telles que la distribution de repas chauds à midi, des transports accompagnés pour les courses ou des rendez-vous (médecins, hôpital...) , des visites à domicile, des animations collectives, des repas collectifs, des petites aides administratives ou de bricolage...

Concernant les repas collectifs, ils reprendront en 2012 leur rythme bimensuel les 2èmes et 4èmes mercredis. Ces services basés en particulier sur la convivialité, l'écoute et le lien social sont assurés par un réseau de 65 bénévoles managés et encadrés par trois professionnels qui interviennent sur quinze communes : Bonlieu, Charols, Cléon d'Andran, Condillac, La Laupie, Manas, Marsanne, Pont de Barret, Puy saint Martin, Roynac, Saint Gervais, Saint Marcel lès Sauzet, Sauzet, Saôu, Soyans.

En 2011, plusieurs changements d'organisation ont été apportés à la suite de la démission de la présidente fondatrice Fabiola de Falco-Noyer trop absorbée par ses activités professionnelles. Une coprésidence a été mise en place avec Renée Martin pour l'administration générale de l'association, Pierre Gérard Cailly pour les activités nouvelles et le bénévolat et Jean-Philippe Ravanel pour les partenariats et la communication. Par ailleurs, l'équipe permanente a été renforcée et est composée de Anaïs Noyer, Delphine Baschieri, Véronique Coste et Emma Cellier.

Aujourd'hui 7 habitants de la commune bénéficient des prestations de l'association. La commune de Puy Saint Martin adhère à l'association et si vous souhaitez être bénéficiaire des services ou participer comme bénévole, contactez pour toutes les informations complémentaires le bureau de l'association où les permanents vous renseigneront :

VIEILLIR AU VILLAGE
Parc Adèle Clément
26450 PUY SAINT MARTIN
04 75 90 14 85
06 07 09 97 53
vieillirauvillage@gmail.com

Partagez vos vacances, devenez famille d'accueil

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au 04 75 78 46 43, mail : afv.260 @secours-catholique.org, Secours Catholique AFV, 7, rue du Parc 26000 VALENCE.

Patrimoine

Histoire et Patrimoine

Rénovation du lavoir

Dans le précédent numéro du Puy Saint Martinois nous avons annoncé la mise en place d'une souscription auprès des habitants, visant à aider la commune dans le financement de la rénovation du lavoir. Compte tenu des contraintes administratives légales et du calendrier de fin d'année, nous avons dû abandonner ce projet.

Un peu d'histoire agricole

Enquête du fonds du bétail de la commune de Puy Saint Martin, demandée par le préfet de la Drôme en 1829, y figurent les réponses du Maire.

I : Quel est le nombre des bêtes à cornes de la commune ?

1 - Taureaux	: néant
2 - Bœufs employés à l'agriculture	: 3 paires
3 - Bœufs employés à l'engraissement	: néant
4 - Veaux	: néant

« on se sert généralement de mulets ou de chevaux, parce que cette espèce d'animaux fait plus de travail »

II : Quel est le nombre de :

1 - Béliers :	59
2 - Brebis :	641
3 - Moutons :	547
4 - Agneaux :	550
5 - Boucs :	néant
6 - Chèvres :	39
7 - Chevreaux :	60

« on fait peu d'élevage de troupeaux puisque la température humide s'y oppose »
« on a du bétail de cette espèce pour avoir plus de fumier »

III : Nombre de bestiaux abattus pour la consommation :

1 - Bœufs :	3
2 - Vaches :	2
3 - Veaux :	15
4 - Moutons :	460
5 - Agneaux :	380
6 - Chevreaux :	40

« les bestiaux abattus dans la commune sont achetés sur les marchés voisins ou dans la foire de Puy »
« on tire les veaux de l'Ardèche »

P.S. : En 1834 le recensement des bêtes Allène montre qu'il y a 831 brebis réparties entre 113 propriétaires, le plus gros troupeau est constitué de 40 têtes et 6 propriétaires n'ont que 2 têtes.



Dimanche 15 avril

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques, que vous soyez association ou simple particulier.

N'hésitez pas à vous faire connaître
à la Mairie au 0475901670.

D'avance merci pour votre contribution !!

Prochaine publication
Puy Saint Martinois d'été : juin 2012